



Le Programme de suppléance dans les services des urgences (PSSU) Formulaire d'inscription du médecin

À propos du PSSU

Le PSSU est un programme provincial de dernier recours pour les services des urgences, destiné aux hôpitaux confrontés à des défis importants pour pourvoir aux quarts de travail des médecins des SU. Le PSSU cherche à favoriser des placements stables et à plein temps pour les médecins en Ontario, tout en fournissant une capacité accrue de suppléance pour ces établissements désignés et ayant des besoins élevés. Lorsque vous travaillez dans un hôpital du PSSU – que ce soit dans un établissement de petite taille, rural, du Nord ou d'aiguillage régional – vous aidez à maintenir des services d'urgence pour une collectivité ontarienne.

Le PSSU a été créé en partenariat par l'Ontario Medical Association (OMA) et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) dans le cadre du Plan d'action pour les services des urgences du gouvernement annoncé en octobre 2006. L'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario (APR PSO) a élaboré ce projet et s'est occupée de sa mise en œuvre et de son fonctionnement courant. L'APR PSO continue de collaborer avec ses partenaires du système afin de favoriser des stratégies exhaustives et viables concernant les services des urgences et les ressources humaines en santé.

Avantages de la suppléance par l'entremise du PSSU

- Participez à l'un des trois volets du programme, avec différents niveaux d'engagement et de participation (détails à la p. 2).
- Branchez-vous directement à notre site Web protégé par mot de passe pour consulter et inscrire aux quarts de travail de différents services des urgences partout dans la province.
- Utilisez notre programme simplifié d'attestation des compétences (le Programme des demandes d'attestation des compétences pour services de suppléance), qui permet aux médecins de demander des avantages dans plusieurs hôpitaux en remplissant un seul ensemble de documents pour la délivrance de titres et certificats. Notre site Web contient davantage de renseignements concernant le programme.
- Choisissez où et quand vous allez travailler dans le cadre du volet du programme dans lequel vous êtes inscrit, dans une gamme variée d'établissements médicaux, afin d'apporter votre aide là où elle est nécessaire.

Décisions liées à l'acceptation des médecins

L'acceptation est fondée sur l'admissibilité du médecin et les besoins du programme, en conformité avec notre pouvoir discrétionnaire.

Admissibilité du médecin:

- Vous devez satisfaire à l'un des critères suivants:
 - a) être qualifié aux termes du CMFC (MU) ou du FRCP (MU);
 - b) détenir l'équivalent d'une année d'expérience à plein temps dans un service des urgences (avec votre permis d'exercice indépendant) au cours des 3 dernières années, et avoir suivi un cours avancé de réanimation des polytraumatisés et un cours avancé de réanimation cardiorespiratoire.
- La préférence est donnée aux médecins qui travaillent un équivalent temps plein dans un service des urgences ontarien (maximum de deux services des urgences). Les médecins doivent accepter de ne pas réduire leurs engagements de services dans ce ou ces hôpitaux primaires.
- Les demandeurs ne doivent pas actuellement effectuer de remplacement dans un hôpital ou une association hospitalière du PSSU, ni avoir fait plus de six quarts de remplacement au cours des six derniers mois dans un hôpital ou une association hospitalière du PSSU.

Besoins du programme:

À tout moment, environ 20 hôpitaux désignés partout dans la province comptent sur le programme, pour une gamme variée de dates de début et de fin de mandat. Le recrutement de médecins par le PSSU et ses priorités de renouvellement sont évolutifs, puisque les besoins des hôpitaux et la participation changent au fil du temps. **Remarque:** Les postes au sein du PSSU sont limités. Les médecins qui satisfont aux exigences d'admissibilité peuvent être placés sur une liste d'attente selon les besoins du programme.



Le Programme de suppléance dans les services des urgences (PSSU) Formulaire d'inscription du médecin

Hôpitaux du PSSU

- Afin de se qualifier pour le programme, les hôpitaux doivent faire la preuve d'un besoin relativement important pour de l'aide en matière de remplacement dans le service des urgences.
- Les hôpitaux admissibles profitent d'une durée de participation limitée et leur besoin relatif est continuellement examiné pour prolonger ou terminer cette participation.
- Les hôpitaux peuvent varier d'un hôpital rural ou en région éloignée à un centre d'aiguillage régional, et l'accent est mis sur les quarts de remplacement unique.

Volets du programme du PSSU

1. PROGRAMME PROVINCIAL FIXE

- Fournir du remplacement dans n'importe quel hôpital du PSSU dans la province.
- Engagement minimal de 60 heures par période de trois mois.
- Recevoir une allocation mensuelle de 3000\$.
- Des contrats de 3 ou de 6 mois sont disponibles.

2. PROGRAMME FLEXIBLE

(a) À l'échelle du RLISS

- Fournir du remplacement dans les hôpitaux désignés du PSSU au sein du RLISS d'attache du médecin (ou selon ce qui est décidé par le PSSU).
- Engagement minimal d'un quart de travail par trois mois – recevoir une allocation horaire de 120\$ – le chef du service des urgences du RLISS décide de tous les autres paramètres supplémentaires concernant le médecin.

(b) À l'échelle de la province

- Fournir du remplacement dans n'importe quel hôpital du PSSU dans la province – engagement minimal d'un quart de travail par trois mois.
- Aucune allocation.

Tous les médecins du PSSU reçoivent:

- Le remboursement du temps de déplacement par le programme: Le temps de déplacement supérieur à 2 heures pour un aller simple sera remboursé à un tarif de 300\$. Le temps de déplacement supérieur à 4 heures pour un aller simple sera remboursé à un tarif de 600\$.
- Le remboursement par les hôpitaux des coûts raisonnables de déplacement et d'hébergement (selon ce qui est déterminé par les politiques de chaque hôpital).
- Une rémunération par les hôpitaux, soit le paiement du nombre réel d'heures travaillé selon les tarifs de l'entente sur les autres possibilités de financement pour les services d'urgence applicable ou des tarifs pour le paiement à l'acte.

Comment présenter une demande?

Veuillez examiner et remplir les pages 3 à 5 puis nous les faire parvenir:

Par courriel: emerg@healthforceontario.ca | Par télécopieur: (416) 874-4075 (local) ou 1-866-535-2694 (sans frais).

Disponible sur demande dans un format accessible: www.healthforceontario.ca/fr/M1/En_bref/Accessibilité.

**Emergency Department Locum Program (EDLP)**

163 Queen St. East
Toronto, ON M5A 1S1
Tel.: 1-800-596-4046 ext. 3
Fax: 1-866-535-2694
Email: emerg@healthforceontario.ca
www.HealthForceOntario.ca

Programme de suppléance dans les services des urgences (PSSU)

163 Queen St. East
Toronto, ON M5A 1S1
Tel.: 1-800-596-4046 ext. 3
Fax: 1-866-535-2694
Email: emerg@healthforceontario.ca
www.professionssanteontario.ca

HealthForceOntario Marketing and Recruitment Agency

Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario

Le Programme de suppléance dans les services des urgences (PSSU) Formulaire d'inscription du médecin

Prénom	<input type="text"/>	Téléphone - domicile	<input type="text"/>
Nom de Famille	<input type="text"/>	Téléphone - cellulaire	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>	Téléphone - travail	<input type="text"/>
		Télécopieur	<input type="text"/>
		Courriel	<input type="text"/>

Comment avez-vous présenté à PSSU? *Optionnel, ou choisissez tout ce qui correspond.*

Site Web de l'APR PSO Événement professionnel/de recrutement Autre _____

Collègue (Prière de préciser pour que nous puissions le remercier)

À quel programme demandez-vous?

Provincial Fixe - 60 heures / 3 mois au minimum

Flexible - RLISS
1 quart de travail / 3 mois au minimum

Flexible - Provincial
1 quart de travail / 3 mois au minimum

RLISS responsable :

Quand pourrez-vous commencer? Mois: Année:

Certifications: *Choisissez tout ce qui correspond.*

Oui FRCP (EM)
 Non Année

Oui CCMF
 Non Année

Oui ACLS
 Non Année

Oui CCMF (EM)
 Non Année

Oui PALS
 Non Année

Oui ATLS
 Non Année

Initiales



Le Programme de suppléance dans les services des urgences (PSSU) Formulaire d'inscription du médecin

Expérience aux urgences:

Avez-vous travaillé dans un service des urgences à temps plein pendant au moins 12 mois au cours des trois années précédentes à titre de médecin libéral? Oui Non

Capacité de travailler indépendant:
Choisissez tout ce qui correspond.

- Rurale (avec service de suppléance) Urbain (avec centre traumatologie)
 Rurale (sans service de suppléance) Urbain (sans centre traumatologie)

Commentaires:

Information de l'hôpital: Indiquez tous les hôpitaux auprès desquels vous avez assuré les urgences au cours des TROIS années précédentes. Joindre une feuille supplémentaire au besoin.

1. Hôpital	<input type="text"/>	Dates de l'affectation (mois/années)	
Ville	<input type="text"/>	de <input type="text"/> à <input type="text"/>	
Province / Comté	<input type="text"/>	Combien d'heures assurez-vous par semaine (en moyenne)?	<input type="text"/>

2. Hôpital	<input type="text"/>	Dates de l'affectation (mois/années)	
Ville	<input type="text"/>	de <input type="text"/> à <input type="text"/>	
Province / Comté	<input type="text"/>	Combien d'heures assurez-vous par semaine (en moyenne)?	<input type="text"/>

3. Hôpital	<input type="text"/>	Dates de l'affectation (mois/années)	
Ville	<input type="text"/>	de <input type="text"/> à <input type="text"/>	
Province / Comté	<input type="text"/>	Combien d'heures assurez-vous par semaine (en moyenne)?	<input type="text"/>

4. Hôpital	<input type="text"/>	Dates de l'affectation (mois/années)	
Ville	<input type="text"/>	de <input type="text"/> à <input type="text"/>	
Province / Comté	<input type="text"/>	Combien d'heures assurez-vous par semaine (en moyenne)?	<input type="text"/>

Initiales



Le Programme de suppléance dans les services des urgences (PSSU) Formulaire d'inscription du médecin

Engagements de service à votre hôpital/hôpitaux primaire(s):

S'il vous plaît décrire vos engagements de service prévues (nombre moyen d'heures travaillées par semaine) à votre hôpital/hôpitaux primaire(s) en Ontario **pour les 12 prochains mois**.

Hôpital	<input type="text"/>	heures par semaine	<input type="text"/>
Hôpital	<input type="text"/>	heures par semaine	<input type="text"/>
Hôpital	<input type="text"/>	heures par semaine	<input type="text"/>

Commentaire:

Information professionnelle:

Numéro OMCO Date d'émission Des restrictions? Oui Non

Dans l'affirmative, décrivez.

Numéro ACMP Date d'émission

Numéro de facturation de l'Assurance-santé Date d'émission

Confirmation de la demande:

Je confirme, qu'à ma connaissance, l'information fournie est exacte et d'actualité.

Signature:

Date de la Signature:

Disponible sur demande dans un format accessible: www.healthforceontario.ca/fr/M1/En_bref/Accessibilité.

Nous vous remercions de votre intérêt à l'égard du PSSU.

Veuillez retourner votre formulaire dûment rempli à l'attention de l'équipe PSSU.

courriel: emerg@healthforceontario.ca | télécopier: 416-874-4075 (local) ou 1-866-535-2694 (sans frais)

Avis de collecte: Ces renseignements personnels sont recueillis par l'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario (APR PSO) en vertu de la Loi sur les sociétés de développement, Règlement de l'Ontario 249/07, article 3. L'APR PSO a besoin des renseignements personnels que vous lui fournissez pour vous aider dans votre carrière ou dans vos recherches d'emploi. L'APR PSO utilisera ces renseignements pour communiquer avec vous au sujet de questions concernant l'exercice de la profession en Ontario et vous informer sur les possibilités de carrière et débouchés d'emploi dans le domaine de la santé. L'APR PSO peut communiquer les renseignements personnels vous concernant aux organismes et ordres professionnels appropriés, à des agences de recrutement et employeurs, au ministère de la Santé et des Soins de longue durée, ou à des représentants de la collectivité dans le but de vous aider à explorer des possibilités et options de carrière en Ontario. L'APR PSO peut aussi utiliser cette information pour étudier et évaluer ses activités de soutien professionnel et au recrutement. Si vous avez besoin de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec notre coordonnateur de l'information à l'adresse suivante: Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario, 163 rue Queen Est. Toronto (Ontario) M5A 1S1. Tél.: 416 862-2200 ou 1 800 596-4046, télécopieur: 416 874-4075.